



**PRÉFET  
DU VAL-D'OISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction départementale  
des territoires**

Cergy-Pontoise, le 28 septembre 2022

Monsieur le président,

J'accuse réception de votre dossier en date du 28 septembre 2022, au titre du code de l'environnement, livre II, titre 1<sup>er</sup> (loi sur l'eau) concernant l'opération suivante:

Projet de construction d'immeubles de logements sur la commune d'OSNY  
Enregistrée sous le numéro AIOT AIC IMMO OSNY (0100006011)

Votre dossier est actuellement à la :

Direction Départementale des Territoires du Val d'Oise  
Service environnement, agriculture et accompagnement des territoires  
Pôle Eau  
5 avenue Bernard Hirsch  
CS 20105 – 95010 CERGY PONTOISE CEDEX

Je vous prie d'agréer, madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La cheffe de service,

AIC IMMO OSNY  
110, boulevard Jean Jaurès  
92100 BOULOGNE BILLANCOURT Cedex